



	1CG	2CG
Nombre de périodes	1	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : HISTOIRE DE L'ART

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

Les limites de l'histoire de l'art se confondant avec celles de l'Histoire, il ne saurait être question de l'envisager uniquement sous une forme chronologique, mais de donner plutôt les notions fondamentales de la discipline au moyen desquelles les étudiant·e·s pourront approfondir ultérieurement leurs connaissances.

- Capacité à développer sa curiosité.
- Capacité à comprendre le contexte historique des œuvres, et en particulier l'enjeu du pouvoir des images à travers les âges.
- Capacité à dépasser les à priori de jugement qui empêchent une connaissance fondée des œuvres.
- Capacité à lire une œuvre d'art et se forger une opinion personnelle à son sujet en connaissance de cause.
- Capacité à comprendre les différences entre Beaux-Arts et Arts Appliqués.
- Capacité à concevoir l'art comme une forme d'expression et de communication témoin de son époque.
- Capacité à développer une structure de pensée et des méthodes de travail adaptées à la réalisation de projets dans le domaine de l'histoire de l'art.
- Capacité à comprendre l'art contemporain au regard de l'histoire de l'art.
- Capacité à saisir les implications de l'histoire de l'art dans d'autres domaines de la connaissance.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Comprendre les différentes typologies des images (images d'art, publicité, schéma illustratif, etc...).
- Différencier les disciplines des arts plastiques (sculpture, peinture, architecture, vidéo, performance, installation, etc...).
- Distinguer les mouvements artistiques et les modes de représentations et d'expressions et en connaître les règles de base.
- Connaître le langage plastique spécifique des arts visuels (étude de la lumière, composition, anatomie, couleurs, contrastes, connaissance des matières, etc...).
- Verbaliser pour soi et pour les autres (exposés et dossiers) les contenus des images étudiées.
- Saisir les liens de l'art avec d'autres disciplines.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	L'enseignant·e introduit les bases d'une méthode de lecture des images et fait la démonstration de la méthode par des exemples précis. Dans cette perspective, le programme pourrait inclure les éléments suivants : • Étude de divers genres picturaux (religieux, mythologiques, paysages, portraits, etc...) et spécificité de certains sujets (crucifixion, vanités, portraits commémoratifs, etc...), ainsi que les prolongements que ces genres et ces sujets ont dans les domaines récents d'expression : cinéma, BD, photo, communication. • Étude comparée des différents types de cadrage : cadrage, angle de vue, surcadrage, composition, plans, lignes de force, perspective (dans une optique transversale : peinture, photo, cinéma, bande dessinée, afin d'en saisir les parentés et les différences). • Étude de la lumière et de la couleur : lumière naturelle et lumière artificielle, orientation des sources lumineuses, clair-obscur, volume, espace, théorie de la couleur : les contrastes fondamentaux (Itten) etc...
Degré 2	Les élèves choisissent les œuvres dans un cadre préalablement établi, selon leur thématique, chronologie, et appliquent eux-mêmes les connaissances méthodologiques et historiques acquises au degré 1. Leur recherche fait l'objet d'un exposé en classe et d'un bref dossier écrit. Les œuvres sont tirées de l'ensemble de l'histoire de l'art, ainsi que de l'environnement médiatique actuel pour permettre ainsi des études comparatives diachroniques. On peut indiquer cinq grandes périodes artistiques dans lesquelles puiser la matière à partir de laquelle articuler le programme des deux degrés : Antiquité classique (gréco-romaine), Moyen Âge (mérovingien, carolingien, roman, gothique), Renaissance et Baroque, Modernité (Néoclassicisme, Romantisme, Réalisme, Impressionnisme) et enfin arts et médias contemporains. Un tel programme ne doit pas être exhaustif, mais un ensemble dans lequel puiser des exemples et des sujets d'étude pertinents.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Capacité à prendre des notes.
- Capacité à faire une recherche personnelle et à approfondir un sujet.
- Capacité à réaliser un exposé.



Compétences réflexives

- Capacité à analyser avec curiosité des œuvres d'art.
- Capacité à se forger une opinion personnelle face à une œuvre d'art.

Compétences sociales

- Capacité à collaborer avec l'enseignant·e et ses camarades.
- Capacité à s'intégrer dans un groupe.
- Capacité à écouter.
- Capacité à garder le silence lorsque l'enseignant·e ou un autre camarade prend la parole.

Compétences d'expression

- Capacité à transmettre par oral et par écrit une opinion personnelle.
- Capacité à clarifier et structurer sa pensée.
- Capacité à utiliser, apprendre et chercher un vocabulaire spécifique.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Capacité à respecter les délais.
- Capacité à se concentrer.
- Capacité à faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit.

Compétences en informatique

- Connaître les sites d'histoire de l'art de référence.
- Être capable de trouver du contenu de qualité sur internet.

Aptitudes pratiques

- Gérer les documents visuels lors d'un exposé.
- Prendre des notes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Utiliser divers documents (livres, vidéos, sites internet).
- Visites culturelles (musées, expositions).

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fixer des objectifs avec les élèves et contrôler par des travaux écrits ou devoirs pour notes l'acquisition des connaissances.

7. EXAMENS

Pas d'examen.